

Besuch des iranischen Vizeausserministers Vaezi (V) in Bern (14. und 15.3.1991)

1. Bilaterale Fragen

- Rechtshilfegesuch im Falle Radjavi

V wiederholt die bekannte Position, wonach Teheran zur Leistung von Rechtshilfe bereit sei, diese jedoch von der Bedingung abhaengig macht, dass die uebermittelten Personennamen und Tatbestaende nicht in die Haende von Dritten (Anwaelten, Familienangehoerigen) gelangten. Es gehe nicht zuletzt um die Sicherheit der genannten Personen.

JAC erwidert, wir haetten mit den zustaendigen Justizbehoerden abzuklaeren, ob sie sich auf derartige Bedingungen einlassen koennten.

- Zweiter woechentlicher Swissairflug nach Teheran

V zeigt sich ueberrascht, dass die Zentralbank die erforderliche Bewilligung offenbar nicht erteilen will, nachdem Iran Air entsprechende Zusicherungen gegeben hatte. V wird die Sache pruefen und noch vor Reise BRF nach Teheran zu deblockieren versuchen.

- Zahlungsrueckstaende Irans fuer von der Schweiz geleistete guten Dienste

Dem Chef des Westeuropa-Departements im iranischen Aussenministerium, Mohammad Mousavi, wird ein Memorandum uebergeben, worin die Bezahlung dieser Rueckstaende angemahnt wird.

2. Questions économiques

- La délégation suisse a soulevé le rôle primordial des relations économiques entre les pays comme facteur de stabilité politique. Dans ce contexte, l'importance que la

- 2 -

Suisse attache à l'intégration de toutes les économies dans l'économie mondiale a été relevée. L'état des relations économiques bilatérales entre la Suisse et l'Iran est considéré comme satisfaisant du côté suisse.

- La délégation a relevé que la reconstruction et la relance des activités économiques dans le Golfe étaient étroitement liés au maintien de la sécurité dans la région. Le retour de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient permettrait en particulier d'empêcher de trop fortes fluctuations des prix du pétrole brut, qui constitue actuellement environ 90 % des exportations de l'Iran. L'importance accordée par le gouvernement iranien au plan quinquennal (1990-1994), qui forme la base de la politique économique du pays (développement de l'industrie de base, diversification et concentration accrue sur le secteur privé), a été mentionnée, ainsi que le rôle économique prépondérant que Téhéran entend jouer dans la région.
- A propos des relations économiques bilatérales, la délégation iranienne a signifié qu'elles étaient certes bonnes, mais qu'une relance des activités était nécessaire. A cet égard, le souhait du gouvernement de Téhéran que la Suisse octroie des crédits bancaires à l'Iran, qu'elle augmente le montant de l'engagement de la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) dans son pays et qu'elle prenne des mesures permettant de faciliter l'accès aux importations en provenance d'Iran a été exprimé.
- En réponse à ces requêtes, il a été souligné que :
 - la Suisse n'importe pas de pétrole brut en provenance d'Iran, si ce n'est indirectement par le biais de produits pétroliers raffinés en Europe;
 - le marché suisse est ouvert aux importations iraniennes, et aucune discrimination n'est pratiquée à l'égard des produits en provenance d'Iran;

- l'engagement de la GRE en Iran est déjà très important (l'Iran se situe en 8e position); de plus, la commission de la GRE a récemment décidé d'accorder trois garanties supplémentaires importantes à des firmes suisses (ABB, Sulzer).

3. Questions de politique régionale

Quelle que soit la tournure que prendront les événements en Irak, l'Iran conservera sa neutralité. Néanmoins, ce qui s'y passe est primordial pour la sécurité régionale. V signale que la situation ne cesse de se dégrader. La population se soulève de manière spontanée, et la concertation des opposants intérieurs et extérieurs devrait aboutir à la chute de Saddam Hussein. Impossible néanmoins de savoir qui lui succèdera. Ce qui est sûr, c'est que le soulèvement est plus important que ce à quoi on pouvait s'attendre, et que le temps travaille en sa faveur. V met en garde contre toute tentative d'ingérence étrangère. Téhéran est inquiet, car l'Irak pourrait devenir un deuxième Liban. De plus, sa faiblesse actuelle pourrait inciter un pays tiers à s'emparer d'une partie du territoire irakien. A ce titre, l'intégrité territoriale de l'Irak doit être préservée.

C'est au peuple irakien de choisir ses futures autorités. Celles-ci devront représenter les intérêts de tous les groupes présents en Irak. V relève en passant que la réunion des 23 factions de l'opposition irakienne à Beyrouth a permis d'atteindre un certain consensus. Certaines de ces factions sont en contact avec l'Iran, d'autres, kurdes, avec la Turquie et la Syrie, alors que quelques-uns des mouvements sunnites entretiennent des liens avec l'Arabie saoudite et la Syrie. Dernièrement, Téhéran a eu des contacts avec Damas, Ankara et Ryad pour coordonner leurs actions réciproques en faveur des différents milieux d'opposition à l'intérieur de l'Irak.

V s'est exprimé également sur les aspects de la future sécurité régionale. Pour l'Iran, un projet du type ''CSCM'' est inapplicable au Moyen-Orient. Ce point de vue sera répété

- 4 -

. à M. Andreotti à l'occasion de son prochain voyage à Téhéran. Les idées de l'Iran sur la sécurité régionale sont plus proches de celles défendues par MM. Kohl et Mitterrand. Les pays riverains du Golfe persique (8) doivent travailler ensemble à la construction d'un système garanti éventuellement par le Conseil de sécurité. L'Irak, trop instable pour l'instant, doit être provisoirement écarté des discussions. Les négociations pourraient tout d'abord déboucher sur un traité de non agression mutuelle entre ces pays, mais comprendre aussi des volets ''environnement'', ''culture'' et ''économie''. V pense que la mise sur pied d'une force militaire permanente incluant des contingents d'Etats non riverains serait contre-productive. Il indique que Téhéran, qui possède un littoral égal en importance à celui des 7 autres pays riverains et une population autrement plus importante, n'est pas en faveur de la solution adoptée par le récent sommet de Damas (constitution d'une force CCG + Egypte + Syrie). Il est utile de consulter les pays industrialisés sur l'avenir de la sécurité régionale. Mais il ne faut pas qu'ils soient autorisés à intervenir directement.